



Organisme de formation FCA
N° d'existence formateur : 82 42 01816 42

Programme de formation de maintien de la qualification des contrôleurs techniques de véhicules légers (Année 2011)

Référence du programme : FCA-11-VL-MQ-20H-V02.01

Définition du programme :

Cette formation est dispensée de la manière suivante :



04 h 11 de FAD (à réaliser avant la formation en salle)



14 h 00 de formation en salle (dont 1h00 de tests de validation)



02 h 00 de formation pratique

Module technique général

Evolution de l'arrêté du 18/06/91

Sujet	Contenu	Durée	Total
L'arrêté du 18/06/91 modifié et code de la route	<ul style="list-style-type: none"> • Révision générale des prescriptions de l'arrêté • Analyse des modifications 	3,00	3 h 00

Contrôle des émissions polluantes

Sujet	Contenu	Durée	Total
Evaluation des fuites d'échappement	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de contrôle 	≈ 0,10	0 h 30
Méthodes de contrôle particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Prescriptions des SR/V : <ul style="list-style-type: none"> - Véhicules hybrides - Véhicules fonctionnant au super éthanol - Spécifications • Rappel des prescriptions des RT : <ul style="list-style-type: none"> - RT-01 - RT-07 - RT-18 • Rappel des commentaires et observations spécifiques 	≈ 0,20	



Les trains

Sujet	Contenu	Durée	Total
<p>Identification des éléments constituant les trains</p>	<p>Les organes de guidage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - L'essieu rigide (et ses composants) - L'essieu semi rigide (et ses composants) - Roues indépendantes (et ses composants) • Les prescriptions de la SR/V/F5-1 • Les défauts constatables <p>Les articulations et les rotules</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - Les articulations - Les rotules • Les prescriptions de la SR/V/F5-1 • Les défauts constatables <p>Les barres et les tirants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - La barre de restriction latérale - Le tirant de chasse - Le tirant d'essieu - La barre de poussée - Le tirant anti couple • Les défauts constatables <p>Les barres stabilisatrices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie • Les défauts constatables 	<p>≈ 1,00</p>	<p>1 h 30</p>
<p>Autres éléments constituant les trains roulants</p>	<p>Méthodologies et défauts constatables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de la suspension • Ressorts et barres de torsion • Circuit de suspension • Les amortisseurs • Roues et roulements de roues • Les pneumatiques 	<p>≈ 0,30</p>	



Vérification de fonctionnement sur les appareils

Sujet	Contenu	Durée	Total
Sommaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des vérifications de fonctionnement à faire sur les appareils de contrôle. • Identifier les anomalies de fonctionnement. • Rechercher les évolutions des taux de non conformités des altérations. • Effectuer les actions correctives. 	≈ 0,10	0 h 30
Vérifications préalables	<ul style="list-style-type: none"> • Appareils concernés : <ul style="list-style-type: none"> - Ripage, suspension, pesée, freinage - L'analyseur de gaz, - L'opacimètre, - Le Réglé phare. 	≈ 0,10	
Etudes de cas concrets	<ul style="list-style-type: none"> • Anomalies au niveau de la chaîne de contrôle • Anomalies au niveau des appareils de pollution • Anomalies au niveau du réglé phare 	≈ 0,10	

La direction

Sujet	Contenu	Durée	Total
Identification des éléments constituant une direction	<p>Les organes de commande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - Le volant de direction - L'anti vol de direction - Les prescriptions de la SR/V/F2-1 - Les défauts constatables 	≈ 0,20	
	<p>Les organes de transmission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - La colonne de direction - Sécurité des colonnes de direction - Les prescriptions de la SR/V/F2-1 - Les défauts constatables • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - La direction à crémaillère - La direction à boîtier - Les prescriptions de la SR/V/F2-1 - Les défauts constatables • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - Barres, biellettes et rotules de direction - Les prescriptions de la SR/V/F2-1 - Les défauts constatables 	≈ 0,50	



La direction (suite)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Identification des éléments constituant une direction	<p>Les dispositifs d'assistance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs hydrauliques - Les dispositifs électriques - Rappel des prescriptions de la RT-08 - Les défauts constatables 	≈ 0,20	1 h 30

Structure et carrosserie

Sujet	Contenu	Durée	Total
Différentes étapes de la corrosion (généralités)	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions de la corrosion : <ul style="list-style-type: none"> - Définition générale - La corrosion chimique - La corrosion électrochimique • Les moyens de lutte contre la corrosion : <ul style="list-style-type: none"> - La galvanisation - L'anodisation 	≈ 0,15	1 h 00
Différentes étapes de la corrosion (la SR/V/F6-1)	<ul style="list-style-type: none"> • Prescriptions : <ul style="list-style-type: none"> - La corrosion - La corrosion perforante • Rappel des prescriptions du point de contrôle « 6.1.7. » 	≈ 0,10	
Les défauts constatables	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des points de contrôle 	≈ 0,35	

Equipements

Les ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des prescriptions de la SR/V/F7-1 : <ul style="list-style-type: none"> - Définitions - Prescriptions - Méthodologies de contrôle - Commentaire spécifique 	≈ 0,30	1 h 00
Les défauts constatables (*)	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des points de contrôle (ceintures de sécurité) 	≈ 0,30	

Nota : les modifications applicables en 2011, de l'ensemble de la fonction équipement sont traitées en FAD



Formation Contrôle Automobile

Freinage

Organisme de formation FCA
N° d'existence formateur : 82 42 01816 42

Sujet	Contenu	Durée	Total
Flexibles et canalisations de frein	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des flexibles de frein - Contrôle des canalisations de frein 	≈ 0,30	1 h 00
Les défauts constatables (*)	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des points de contrôle (flexibles, canalisations) • Analyse des modifications applicables en 2011 	≈ 0,30	

Nota : les modifications applicables en 2011, de l'ensemble de la fonction freinage sont traitées en FAD

Chronologie du contrôle

Sujet	Contenu	Durée	Total
Chronologie du contrôle et définition des points de contrôle à vérifier par poste	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'installation de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - Lancement du logiciel - Mise hors gel • Accueil de la clientèle : <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des documents et prestations - Dispositions relatives à l'accès à la piste • Le déroulement du contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - Saisie des défauts et données du véhicule - Ordre d'exécution des points de contrôle • Postes de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - Description des postes - Exemples d'implantation de chaînes • Définition des points de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - Poste 1 (prescriptions SR/V/F0-1) • Description des points de contrôle par poste : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles visuels depuis le sol - Contrôles visuels sous fosse ou pont élévateur - Mesures • Remise des documents : <ul style="list-style-type: none"> - PV de contrôle - Timbre CI - Vignette pare-brise • Enregistrement et archivage des documents 	≈ 0,30	
Rappel des prescriptions de l'arrêté du 18/06/91 modifié	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe III : <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment 	≈ 0,10	



Chronologie du contrôle (suite)

Incidents en cours de visite	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le véhicule en cours de contrôle • Avec l'équipement informatique • Avec le TSP • Sur le PV de contrôle 	≈ 0,10	1 h 00
Rappel des méthodes alternatives applicables en cas de panne de matériel mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Prescriptions de la SR/V/025 	≈ 0,10	

Travaux dirigés

Sujet	Contenu	Durée	Total
Travaux dirigés	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux dirigés accès sur des présentations de défauts techniques (sur micros ordinateurs), avec 20 diapositives, et environ 3 mn, par diapositive, pour trouver la bonne réponse. Ils doivent, avec la documentation, (lexique, SR/V/ RT...), définir le point de contrôle, sa description et la sanction correspondante, et consigner leurs réponses sur un imprimé « papier » qu'il leur est remis. 	≈ 1,00	2 h 00
Corrigés et synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Correction des travaux dirigés • Synthèse de la FAD réalisée par les stagiaires (et notamment le module « Synthèse des modifications applicables au 1^{er} avril 2011 » de l'UTAC/PNCT) 	≈ 1,00	

Formation pratique

Sujet	Contenu	Durée	Total
Mise en application des méthodologies de contrôle (dans une installation de contrôle VL)	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de contrôle des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les organes des trains roulants - Les organes de direction - Les flexibles et les canalisations de frein - Structure et carrosserie (corrosion) - Les ceintures de sécurité 	≈ 2,00	2 h 00

Module spécifique

FAD

Sujet	Contenu	Durée	Total
Lexiques des points de contrôle	• Véhicules de collection (partie 1)	≈ 0,17	
	• Véhicules de collection (partie 2)	≈ 0,13	
	• Eclairage et signalisation	≈ 0,08	
	• Equipements	≈ 0,04	
	• Freinage	≈ 0,05	
	• Identification	≈ 0,08	
	• Organes mécaniques	≈ 0,04	
Les prescriptions des instructions techniques (SR/V)	• Véhicules de collection	≈ 0,21	
	• Eclairage et signalisation	≈ 0,23	
	• Identification	≈ 0,30	
	• OBD	≈ 0,12	
	• Pollution (essence)	≈ 0,16	
	• Pollution (diesel)	≈ 0,17	
Synthèse des modifications applicables au 1 ^{er} avril 2011 (1)	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction 0. Identification • Fonction 4. Eclairage et signalisation • Fonction 9. Pollution et niveau sonore • Travaux pratiques sur les fonctions susvisées 	≈ 0,24	

(1) Document réalisé et conçu par l'UTAC et le PNCT



Formation Contrôle Automobile

FAD (suite)

Organisme de formation FCA
N° d'existence formateur : 82 42 01816 42

Sujet	Contenu	Durée	Total
Les systèmes de régulation électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • L'ASR : <ul style="list-style-type: none"> - Rôle - Constitution - Principe de fonctionnement • L'ESP : <ul style="list-style-type: none"> - Rôle - Constitution - Principe de fonctionnement • L'AFU : <ul style="list-style-type: none"> - Rôle - Constitution - Principe de fonctionnement • L'EBV : <ul style="list-style-type: none"> - Rôle - Constitution - Principe de fonctionnement 	≈ 0,29	4 h 11
La sécurité d'utilisation des pneumatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Péremption des pneus • Pression de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> - Conversion des PSI en BAR • La charge : <ul style="list-style-type: none"> - Les indices de charge - Les prescriptions relatives aux indices de charge • La vitesse : <ul style="list-style-type: none"> - Les indices de vitesse - Les prescriptions relatives aux indices de vitesse • Les indices de température • Les indices de traction • Les pneumatiques Run Flat : <ul style="list-style-type: none"> - Définition - Identification - Prescriptions de contrôle 	≈ 0,12	
Le recyclage des pneumatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Extraits du décret n° 2002-1563 • La valorisation des pneumatiques <ul style="list-style-type: none"> - comment sont recyclés les pneus usagers 	≈ 0,08	

Contrôle des connaissances (formation en salle)

Questionnaire qualification	Durée
Déroulement des tests	1,00 h

Durée totale de la formation	20 h
-------------------------------------	-------------